

Avec l'Association familiale intercommunale du Beauvaisis (AFIB)

Apprendre le français en chantant

Tabitha vient d'avoir 30 ans. Elle a fui son pays d'Afrique et apprend le français à Beauvais avec l'espoir de rentrer un jour chez elle pour enseigner... et faire changer les choses. Avec une vingtaine d'autres personnes, elle a suivi une session «apprendre le français en chantant». Elle témoigne de son expérience.

«Je suis à l'AFIB de Beauvais depuis le mois de septembre 2016, pour apprendre le français. Je progresse avec Marie-Cécile, Évelyne et Myriam comme encadrantes. Je suis très motivée pour bien lire, bien écrire et je sais que d'ici la fin de l'année, je peux y arriver. L'AFIB nous aide dans notre gestion administrative quotidienne, assure des cours de français... et gère un magasin de vêtements à petits prix. Le mardi 13 décembre 2016, j'ai participé au concert donné à l'auditorium de Beauvais. Des séances de répétition avec François, compositeur et musicien professionnel avaient commencé et nos animatrices, Sylvaine, Anna et Dominique, nous accompagnaient. Il y avait des apprenants venant de différents pays : l'Albanie, l'Iran, la Chine, le Nigeria, l'Ukraine, le Soudan, le Brésil et moi du Congo. François avait composé des chants avec des paroles basées sur



les articles, les pronoms personnels, la cuisine, les couleurs de l'arc-en-ciel, la conjugaison du verbe "avoir", les symboles et les valeurs de la République. La soirée a commencé par les discours des autorités locales et associatives,

dont Hervé Duroyon, président de l'AFIB. La salle était remplie des bénévoles, des apprenants de l'AFIB, des membres de leurs familles et des proches. Avec François au piano, nous avons chanté six chansons, pendant plus d'une heure et demie. Tout le monde était content. Le concert s'est terminé avec les mots chantés «Vive la France et la langue française». Les chants et la musique m'ont beaucoup aidée à bien prononcer les mots, à améliorer ma façon de parler, à bien m'exprimer. J'aime la France. C'est mon pays d'adoption car en France, il y a la liberté d'expression, de mouvement ; de choix d'opinion et de pratiquer une religion.»

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE-CÉCILE GRAILLO